



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2026,
À 13 h 30, TENUE À LA SALLE DU
CAFÉ DÉLICES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

SONT PRÉSENTS :

André Elliott
Président

Roger Dickey
Conseiller

Steve Bouchard
Conseiller

Daniel Vandal
Conseiller

EST ABSENTE

Nathalie Simard
Conseillère

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

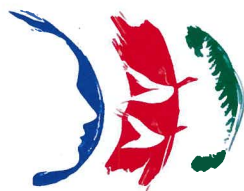
Kelly-Ann Shea, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Kelly-Ann Shea agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 13 h 29.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES LOCALITÉ DE VILLEBOIS PROCÈS-VERBAL

V-494-LV-3010

1. Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DUMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2026;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 14 mai 2026;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Adjudication de l'appel d'offres public Villebois 2026-01 — Collecte et transport des matières recyclables du GREIBJ — Localités de Villebois et Valcanton;
6. Adoption de la résolution pour la demande d'aide supplémentaire au « Programme d'aide à la voirie locale — 2025-2026, volet 9 : chemins à double vocation »;
7. Officialisation des odonymes – Chemin du Pont et chemin de la Loutre, Eeyou Istchee Baie-James (Villebois);
8. Demande de financement au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);
9. Approbation d'une demande de stage;
10. Appui au projet Camp de jour 2026 de VVB;
11. Demande d'aide financière du Comité chasse et pêche Makwai de Villebois concernant la tenue de leur activité de la soirée panache;
12. Divers;
 - 12.1 Nomination d'un représentant au comité aviseur du projet de réseau de conversion énergétique à la biomasse de VVB;
13. Période de questions;
14. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2026

Considérant l'absence de quorum requis, la résolution visant l'adoption du procès-verbal n'a pu être présentée ni adoptée. Le point est reporté à une séance ultérieure.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

V-494-LV-3011

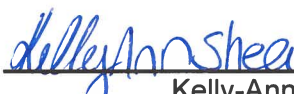
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 14 mai 2026

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 14 mai 2026 de la Localité de Villebois pour un montant total de 89 024,59 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 14 mai 2026.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Kelly-Ann Shea, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Kelly-Ann Shea
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James — Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adjudication de l'appel d'offres public Villebois 2026-01 — Collecte et transport des matières recyclables du GREIBJ — Localités de Villebois et Valcanton

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James — Localités de Villebois et de Valcanton ont procédé à un appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO), sous le numéro GREIBJ — Localité de Villebois 2026-01, intitulé « Collecte et transport des matières recyclables du GREIBJ — Localités de Villebois et Valcanton »;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a été effectuée conformément aux dispositions applicables;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES LOCALITÉ DE VILLEBOIS PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE la soumission suivante a été reçue :

- Les Entreprises JLR Inc.

CONSIDÉRANT QUE les secrétaire-trésorières des localités ont procédé à l'analyse de la soumission reçue et que celle-ci est conforme aux exigences du devis et des documents d'appel d'offres.

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le contrat relatif à l'appel d'offres public GREIBJ – Localité de Villebois 2026-01 intitulé « Collecte et transport des matières recyclables du GREIBJ — Localités de Villebois et Valcanton » à l'entreprise Les Entreprises JLR Inc.;

QUE le contrat soit accordé à l'entreprise Les Entreprises JLR Inc. pour une durée de quatre (4) ans, soit du 1er avril 2026 au 31 décembre 2029, selon les prix unitaires et annuels apparaissant au bordereau de soumission déposé, pour un montant annuel de 57 725,78 \$, excluant les taxes, soit 66 370,20 \$ taxes incluses;

QUE la dépense soit assumée conformément aux prévisions budgétaires annuelles des localités concernées;

QUE la quote-part attribuable à la Localité de Valcanton fasse l'objet d'une refacturation mensuelle par la Localité de Villebois;

QUE lors de la réception des remboursements provenant d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ), la portion attribuable à la Localité de Valcanton soit remboursée à celle-ci dans les meilleurs délais;

ET QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Localité de Villebois, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Adoption de la résolution pour la demande d'aide supplémentaire au « Programme d'aide à la voirie locale — 2025-2026, volet 9 : chemins à double vocation »

NOUVELLE DEMANDE

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

V-494-LV-3012



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande du GREIBJ – Localité de Villebois, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2025 en cours.

Noms du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rangs 10 et 1 Lac Turgeon	8 km	Bois en longueur	0
Rangs 10 et 1 Val-Paradis	4 km	Bois en longueur	147

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de M. STEVE BOUCHARD, appuyée par M. DANIEL VANDAL, il est unanimement résolu et adopté que le GREIBJ – Localité de Villebois demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 12 km.

Copie certifiée conforme
Ce 14^e jour de mai 2026

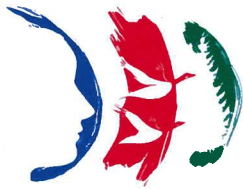

Président


Secrétaire -trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Officialisation des odonymes — Chemin du Pont et chemin de la Loutre, Eeyou Istchee Baie-James (Villebois)**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois souhaite procéder à l'officialisation de nouveaux odonymes afin de faciliter l'identification des chemins et l'attribution des adresses civiques sur son territoire;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES LOCALITÉ DE VILLEBOIS PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les chemins visés sont actuellement connus sous les appellations « Chemin de la Loutre Nord » et « Chemin de la Loutre Sud »;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de numérotation civique et la cartographie préparées pour ces chemins ont été analysées et jugées conformes aux besoins du territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de transmettre la présente demande aux autorités compétentes pour officialisation;

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DUMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les odonymes suivants pour les chemins situés sur le territoire de la Localité de Villebois :

- Chemin de la Loutre Nord
- Chemin de la Loutre Sud

QUE la numérotation civique associée à ces chemins soit reconnue par la Localité de Villebois;

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) procède à l'envoi des lettres aux propriétaires concernés, au bureau de poste ainsi qu'au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF);

QUE le GREIBJ procède également à la commande des bornes de numéro civique afin que la Localité de Villebois puisse en effectuer l'installation;

ET QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Demande de financement au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois souhaite déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

CONSIDÉRANT QUE le projet vise l'élargissement du chemin de la Presqu'île ainsi que tout autre tronçon admissible identifié par la Localité;

V-494-LV-3014



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

V-494-LV-3015

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner une personne responsable afin de présenter la demande et de signer les documents requis relativement à celle-ci;
SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER M^{me} Kelly-Ann Shea, secrétaire-trésorière de la Localité de Villebois, à présenter une demande de financement au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour et au nom de la Localité de Villebois;

D'AUTORISER M^{me} Kelly-Ann Shea à signer tout document officiel, formulaire, entente ou autre document requis relativement à cette demande de financement;

ET QUE la présente résolution soit transmise aux instances concernées pour donner effet à la présente demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation d'une demande de stage

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois a reçu une demande de stage dans le cadre d'un programme d'études;

CONSIDÉRANT QUE ce stage permettra au stagiaire d'acquérir une expérience pratique en administration municipale auprès de la secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE le stage sera effectué sur une base non rémunérée pour une durée totale de quatre-vingt-dix (90) heures;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois souhaite contribuer à la formation et au développement de la relève;

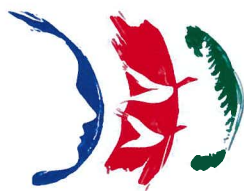
SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la demande de stage non rémunéré de M^{me} Jamaelle Desbiens d'une durée de quatre-vingt-dix (90) heures au sein de la Localité de Villebois;

QUE le stage soit effectué sous la supervision de la secrétaire-trésorière;

QUE le stagiaire soit tenu de respecter les politiques, règlements, règles de confidentialité et procédures administratives en vigueur à la Localité de Villebois;

V-494-LV-3016



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

ET QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document requis relativement à ce stage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Appui au projet Camp de jour 2026 de VVB

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois reconnaît l'importance des organismes, comités et initiatives locales contribuant au dynamisme et au développement de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice en loisir de Valcanton est venue présenter le projet au conseil et a sollicité un soutien de la part de la Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est jugé bénéfique et profitable pour l'ensemble des enfants de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois souhaite soutenir les activités et projets destinés aux jeunes et aux familles du milieu.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DUMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER l'appui de la Localité de Villebois au projet Camp de jour 2026 de VVB mentionné ci-dessus;

D'AUTORISER une contribution financière au montant de 300,00 \$;

D'AUTORISER le prêt ou la location gratuite de la salle municipale, selon les disponibilités et conformément aux conditions applicables;

D'AUTORISER un accès gratuit au mini-golf pour les adultes participants dans le cadre de l'activité;

D'AUTORISER le prêt de matériel ou d'équipement municipal disponible, selon les besoins de l'activité et sous réserve de disponibilité;

QUE les modalités applicables soient convenues entre les parties concernées;

ET QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V-494-LV-3017



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

11. Demande d'aide financière du Comité chasse et pêche Makwai de Villebois concernant la tenue de leur activité de la soirée panache

CONSIDÉRANT QUE le Comité chasse et pêche Makwai de Villebois est actif dans notre localité depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la tenue annuelle de leur soirée du concours de panaches, suivant la période de la chasse, est une activité importante pour les citoyens de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie- James – Localité de Villebois croit en l'importance de ses organismes locaux et désire participer aux activités de ceux-ci.

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande de commandite du Comité chasse et pêche Makwai de Villebois au montant de 500 \$ pour la tenue de leur soirée de concours de panaches;

QUE ce montant soit débité directement dans le compte de grand livre 02- 62100-959 Dons et commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Divers

12.1 Nomination d'un représentant au comité aviseur du projet de réseau de conversion énergétique à la biomasse de VVB

CONSIDÉRANT QUE le projet de réseau de conversion énergétique à la biomasse de VVB nécessite la mise en place d'un comité aviseur afin d'assurer le suivi et la représentation des différents partenaires concernés;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois souhaite être représentée au sein de ce comité afin de participer aux discussions et au suivi du projet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant officiel de la Localité de Villebois à cet effet.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DUMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL VANDAL, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. Roger Dickey à titre de représentant de la Localité de Villebois au sein du comité aviseur du projet de réseau de conversion énergétique à la biomasse de VVB;

V-494-LV-3018

V-494-LV-3019



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

QUE cette personne soit autorisée à participer aux rencontres, échanges et suivis relatifs au projet au nom de la Localité de Villebois;

ET QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à transmettre la présente résolution aux instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Période de questions

Dix (10) personnes assistaient à la séance du conseil et les questions portaient sur les sujets suivants :

- Travaux de prévention des inondations;
- Équipement de dégel de fossés;
- Fossés 6^e et 7^e Rang;
- Crevasse Rue des Pins Gris;
- Installation de la chute de roulotte;
- Bouche d'égout;
- Signalisation;
- Biomasse;
- Ouverture du pont P-00309 sur le chemin des 6^e-et-7^e-Rangs;
- Suivi premiers répondants;
- Suivi des rencontres au GREIBJ;
- Projet serre communautaire;
- Ouverture du L.E.E.T;
- Signalisation au L.E.E.T;
- Gestion et élimination des résidus d'huile.

14. Clôture de la séance

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU

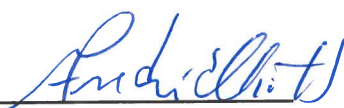
DE LEVER la séance à 14 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.


Président


Secrétaire


Madame Nandy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

